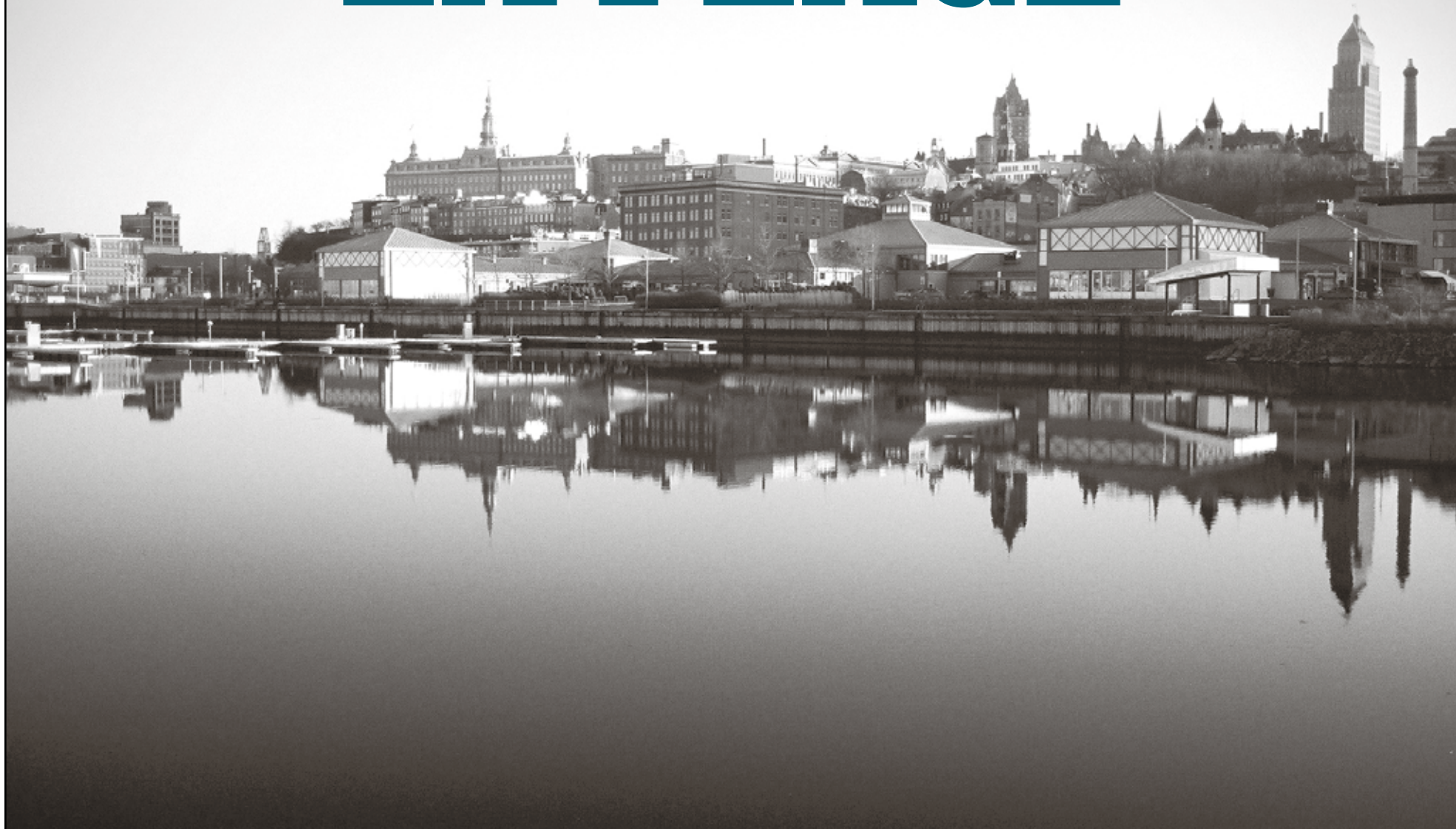


Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 44, Numéro 3 > mai-juin 2017 > droitdeparole.org

BAIGNADE AU BASSIN LOUISE SOUS LES PAVÉS, LA PLAGE



Vaste comme six piscines olympiques, la tête du bassin Louise située à l'ouest de la marina pourrait devenir une plage publique.

PHOTO SOCIÉTÉ DES GENS DE BAIGNADE

Conserver la baie de Beauport

Alors que le Port de Québec affiche ses velléités d'expansion industrielle en projetant la construction d'un quai en eaux profondes, sans égard pour l'environnement et la vie quotidienne des résidents, quel sort sera réservé à la plage de la baie de Beauport ? **p. 2**

Pour un accès à l'eau au centre-ville

À l'heure des bouleversements climatiques, les citoyens revendiquent de plus en plus l'accès aux plans d'eau naturels pour se rafraîchir en été. Les gens de Québec ne font pas exception et le bassin Louise s'avère le lieu idéal à transformer en plage publique. **p. 3**

15\$ de l'heure maintenant et l'histoire du 1^{er} mai

C'est la revendication du 1^{er} mai 2017 et c'est aussi celle de nombreuses personnes à bas salaire. Retour sur l'étude de l'IRIS pour le salaire minimum à 15\$ et sur l'histoire du 1^{er} mai qui prend sa source à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis et en Europe. **p. 5**

Agrandissement du Port et reconfiguration de la plage de Beauport

Saccager un des plus beaux sites de la villePar **Pierre Mouterde**

Vous en avez sans doute entendu parler : le Port de Québec veut s'agrandir et pour cela, ériger pour 2020 un nouveau quai multifonctionnel en eaux profondes de 600 mètres de long. Un quai construit sous la forme d'une extension de terre ferme dans le fleuve et qui sera voué, selon toute probabilité, au déchargement et à l'entreposage de produits de vrac liquide (pétrole, gaz) et solide (céréales, engrais, minerais, etc.). Le problème, c'est qu'une telle opération l'oblige à déplacer l'actuelle plage de Beauport. Pour le mieux, ose-t-il prétendre. Pourtant, tout tend à nous prouver le contraire !

Il faut dire que, dans cette affaire, le Port de Québec a mis le paquet et que, marketing à l'appui, on pourrait avoir l'impression qu'il prend vraiment fait et cause pour les baigneurs et baigneuses de la ville de Québec. Rien n'est pourtant moins vrai. Et pour se faire une idée plus juste à ce sujet, il suffit d'aller rencontrer Véronique Lalande qui continue à animer – avec son conjoint Louis Duchesnes – Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec, et à documenter les impacts des activités industrielles, tout comme d'ailleurs à travailler sur deux recours collectifs menés contre le Port.

Un site absolument unique

Cette plage de Beauport, à Québec tout le monde ou presque la connaît et l'a visitée ne serait-ce qu'une fois, tant elle se trouve à sa manière dans un site absolument unique permettant au visiteur qui y arrive d'avoir une vue exceptionnelle, non seulement sur la baie de Beauport et l'Île d'Orléans, mais encore sur le fleuve et la côte de Lévis. Une vue panoramique à presque 180 degrés qui vous donne l'impression soudaine – alors que vous êtes à seulement quelques minutes en voiture du Centre-Ville – de vous trouver au bord de la mer, cerné d'un horizon d'eau et de ciel, loin, très loin des tracas de la vie urbaine. Avec en plus des conditions de vent exceptionnelles qui en ont fait le rendez-vous des véliplanchistes et des «skate surfers» de Québec.

Une plage née dans les années 50

Certes il ne faut rien enjoliver a priori. Cette plage qui



La baie de Beauport, un milieu unique menacé.

PHOTO PIERRE MOUTERDE

est à son origine une plage artificielle née dans les années 50 d'un premier remblayage du fleuve pour élargir le port de Québec, a connu au départ bien des vicissitudes. Notamment d'avoir une eau pendant longtemps impropre à la baignade. Ne se trouvait-elle pas toute proche d'une usine de traitement des eaux qui, lors de grandes pluies ou à la fonte des neiges, s'avérait incapable de purifier adéquatement toutes les eaux qu'on lui fournissait ? Et peut-être plus problématique encore, de par sa proximité avec le Port, ne risquait-elle pas – comme l'avait montré une étude menée par Véronique Lalande et Louis Duschesne en 2012 – de voir se déposer massivement sur

son sable et ses infrastructures touristiques, des particules toxiques en tous genres : fer, nickel, charbon, etc. ?

Au fil des ans, des progrès avaient cependant été faits : certains jours, la baignade était autorisée et, sous la pression publique, le Port avait commencé à prendre quelques mesures de mitigation élémentaires. On était donc en droit d'imaginer que peu à peu les choses s'amélioreraient et que la plage de Beauport en sortirait finalement gagnante.

Brouiller les pistes en se donnant des airs de sauveur

Or, c'est justement ce que le projet d'agrandissement du Port, Beauport 2020, est en train de remettre en question. Mais sans qu'on vous le dise et l'explique vraiment, tant la direction actuelle du Port, appuyée par le Maire Labeaume, s'entend pour brouiller les pistes en se donnant des airs de sauveur. Car à l'écouter on a l'impression que ce déplacement – forcé par l'agrandissement du quai – ne se fera que pour le mieux de la plage : non seulement il permettrait de l'agrandir mais encore de la protéger encore plus de l'érosion.

Sauf que ce qu'on ne vous dit pas, c'est que si cette plage gagnera ainsi en profondeur, elle n'aura plus du tout la vue «grand large» qu'elle a actuellement, mais sera enclavée du côté de Lévis par des installations, citernes ou tours industrielles, et de l'autre par une jetée «brise lames» du côté de la Baie de Beauport. Cisaillant ainsi non seulement irrémédiablement la vue, mais encore brisant les vents qui faisaient la joie des véliplanchistes. De quoi la transformer en une sorte de mare aux canards ou de pataugeoire artificielle, probablement enclavée d'immenses citernes !

Rien de très réjouissant en somme ! Comme le disait Véronique Lalande en concluant : «Tu veux sauver la plage parce qu'avec ton avancement de quai, tu vas la scraper. Tu viens de générer un problème et après tu vas te positionner en sauveur d'un problème que toi-même tu as généré.»

C'est le monde à l'envers. À soudain penser qu'il y a quand même des limites à tout. Des limites dont on sait pourtant qu'elles sont franchies sans vergogne, parce qu'elles renvoient aux intérêts de puissants groupes économiques appuyés en sous-main par des édiles pleutres et sans respect aucun pour la population qu'ils sont censés représenter.

Saura-ton le rappeler haut et fort ?

Lettres d'opinion**Lettre au Maire**

Bonjour, vous êtes la dernière personne à qui je peux m'adresser, après, je vais faire un deuil de la chose et m'en remettre à l'Univers.

Je vais commencer dans le vif du sujet. Voici la dernière communication que j'ai eue avec un fonctionnaire de la Ville, plus précisément un évaluateur de la ville de Québec.

Lui : Nous savons qu'il y a un problème avec les taxes des condos à propriété indivise commerciaux.

Moi : Que pouvez-vous faire ?

Lui : Moi rien, mais les élus pourraient changer les choses...

«Pourraient» c'est un peu le problème, je pense. Entre pouvoir et vouloir, il y a un monde.

Il y a six ans, j'ai acheté un condo pour y installer mon commerce. Je pense qu'il

est préférable de payer une hypothèque qu'un loyer, vous serez sans doute d'accord avec moi. Eh bien, malheureusement, quand j'ai acheté, les chiffres de taxes que j'ai vus sur le contrat d'achat ne représentaient pas la mise en indivise de la bâtisse. Grosse différence ! L'an suivant, l'évaluation a suivi le cours du changement et c'est presque trois fois plus qu'il a fallu que je débourse en taxes.

En fait je ne vous en veux pas... Je pense que la Ville ne s'est jamais rendu compte du problème que cela créait d'appliquer le même pourcentage de taxe commerciale sur tous les espaces, peu importe leur nature. Mais en étant indivise et payant un taux de taxes fixes, je paie ce même taux sur la valeur totale de la bâtisse qui s'est vue conférée une hausse incroyable due à son indivision.

Par exemple, je paie au pied carré plus du triple de mon voisin de rue qui lui a la chance d'avoir un propriétaire unique.

Je dois l'avouer, nous sommes très peu dans ce cas. Et cela ne nous aide pas. Nous n'avons aucune voix. J'ai bien essayé d'en parler à l'élue de mon secteur. Mais elle est dans l'opposition, malheur... Je n'ai pas eu de réponse des élus qui font partie de votre équipe non plus. Ils ont pensé que ce n'était pas important ? Qu'il y avait mieux à faire ? Je n'en sais rien, la seule chose que je sais c'est qu'il y a une iniquité incroyable. Je connais des personnes qui vont faire faillite sur la chose (je me sens privilégié de pouvoir parler ouvertement sans avoir peur de perdre mon image ou de faire peur à de futurs clients à cause de cette lettre); personne ne semble vouloir

lever le petit doigt sur quelques cas dans cette ville.

Je n'ai rien contre le fait que la Ville ait de gros projets, mais si cela fait en sorte que l'on oublie les problématiques plus inhérentes à certains quartiers ou groupes de citoyens : non !

Vous devez écouter l'ensemble de la population et comme dans n'importe quel business, aucun secteur ne peut être laissé à l'abandon car la chaîne serait brisée, peu importe le maillon fragilisé.

En espérant que vous pourrez régler ce problème.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Vincent Zimmermann

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droiddeparole.org

droiddeparole.org

Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 10 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :

Francine Bordeleau, Marc Boutin, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Lorraine Paquet
Design : Martin Charest
Illustrations : Patricia Bufe, Yorick Godin, Jules Grandjean

Collaboration spéciale :

Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Geneviève Lévesque, Lynda Forgues, Pierre Mouterde
Photos : Nathalie Côté, Société des Gens de Baignade, Pierre Mouterde, Frédéric Carrier, D-Max Samson
Webmestre : La collective Nalyn

Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage certifié AMECQ



Vue aérienne du bassin Louise en plein cœur habité de la ville.

SOURCE : BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Le bassin Louise

Bientôt une plage publique ?

Depuis les années 1980, l'idée de faire d'une partie du bassin Louise un lieu de baignade revient régulièrement dans l'actualité. Avec la préparation d'un documentaire sur le sujet et les élections municipales de l'automne prochain, le projet semble plus actuel et politique que jamais.

Par **Nathalie Côté**

«Plusieurs villes ont redonné les bords de mer aux citoyens», rappelle le sociologue Pierre Fraser. Il cite Barcelone et Copenhague, des exemples de réussite. On pourrait ajouter la Ville de Paris qui a fait des plages sur le bord de la Seine, sans qu'il soit cependant possible de s'y baigner. Mais, comme le précise Pierre Fraser : «L'eau du Bassin Louise est exceptionnelle et de bien meilleure qualité!»

Un documentaire sur le bassin

Pierre Fraser réalise actuellement un documentaire sur le bassin Louise qu'il compte terminer à l'automne prochain. Il travaille en collaboration avec Léonce Naud, Noémie Baudet, Michel Beaulieu et Mireille Bonin pour faire connaître les avantages de l'accès public à l'eau au centre-ville.

Celui qui veut faire un film militant, en s'inspirant du travail du cinéaste américain Michaël Moore, a lancé récemment une campagne de socio-financement pour réaliser son documentaire. Il invite les gens qui veulent le soutenir à faire un don sur le site «Photo-societe.com». Pierre Fraser veut, par ce film, faire connaître à un large public cet espace exceptionnel au cœur de la ville de Québec.

La société des gens de baignade

Le bassin Louise est un lieu stratégique, comme le souligne le géographe Léonce Naud qui défend le projet depuis des décennies. Le géographe est un militant de

la première heure de la Société des Gens de Baignade, dont les adeptes se sont lancés à l'eau des dizaines de fois pour revendiquer l'accès public au plan d'eau.

L'espace à la tête du bassin Louise, jadis agora et scène de spectacles, est devenu aujourd'hui un stationnement. Le Port de Québec songe à y construire des immeubles à condos en hauteur, privatisant ainsi le contour du bassin : «Il est en train de se construire un mur tout autour des berges du bassin Louise», dénonce Louis-H. Campagna, de la Société des Gens de Baignade.

Longtemps impliqué au conseil de quartier de Saint-Roch, il voit dans l'accès au bassin une opportunité pour tous les citoyens : «Nous avons la chance, à Québec, d'avoir accès à une eau de qualité. Ce serait un lieu de rencontres de différentes classes sociales. Un endroit pour le développement des commerces de proximité. Pour chaque dollar investi, il y a un retour économique formidable». Afin que le projet puisse voir le jour, Louis-H. Campagna espère une consultation sur l'avenir du bassin.

Une eau de bonne qualité

L'eau du bassin a été échantillonnée à maintes reprises depuis les années 1990 par la Ville de Québec et le ministère de l'Environnement. «Elle est 95% du temps propre à la baignade», selon le biologiste Michel Beaulieu.

Le lieu convoité par les citoyens est la partie ouest qu'on appelle la tête du bassin, jouxtant la marina. Elle a «la dimension de six piscines olympiques et on y trouve du doré et de l'esturgeon», tel que

le souligne le biologiste qui précise que les sédiments se trouvant au fond du bassin ne sont pas problématiques pour la baignade. Des pêcheurs y lancent d'ailleurs leurs lignes régulièrement.

Le bassin a failli disparaître

Le bassin Louise est l'ancien lit de la rivière Saint-Charles. Il a failli disparaître en 1972, alors qu'il a été, en partie, rempli de roc sorti du sol lors des grands chantiers des années 1970, notamment celui du complexe G. Le Port de Québec voulait faire disparaître le bassin à l'époque. Mais des citoyens ont alors alarmé le ministère de l'Environnement et le bassin Louise a été sauvé, comme le relate Michel Beaulieu.

En 1981, une marina y a été installée (pour l'événement Québec 84), mais le projet de faire un lieu de baignade à la tête du bassin n'a jamais été réalisé, malgré les promesses faites par des députés libéraux fédéraux de l'époque.

Depuis, les citoyens et les citoyennes continuent de revendiquer un accès public à ce lieu exceptionnel, propriété de l'État canadien, dont la gestion est sous la responsabilité du Port de Québec.

Le candidat de Démocratie Québec Jean Rousseau se prononce

Ancien président du Comité des citoyens du Vieux-Québec, Jean Rousseau se présente aux prochaines élections municipales comme conseiller du district du Cap-aux-Diamants. Pour ce docteur en chimie, faire d'une partie du bassin Louise un lieu de baignade est tout à fait réalisable : «Le défi

n'est pas technique. C'est plutôt un enjeu politique», dit-il d'emblée.

Jean Rousseau dénonce la position de l'administration actuelle sur un accès public au bassin : «Labeaume ne veut pas entendre parler de ça. Il est dans le développement immobilier, de condos, de tours, d'exclusions sociales : avec les riches d'un bord et les pauvres de l'autre.»

Pour Jean Rousseau, «faire une plage dans ce lieu, qui a une des plus belles vues sur le fleuve, serait une vitrine extraordinaire pour les citoyens de Québec et pour le monde entier.» Jean Rousseau espère que la vitalité et l'accès public au bassin Louise sera un enjeu électoral, comme celui de la survie du marché du Vieux Port : «Québec est une ville portuaire, mais on a tendance à l'oublier» conclut-il.



Jean Rousseau.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Le défilé de la Saint-Patrick

Une distraction qui cache la résistance

Par Provençal Doyle

De par ma mère, je suis né au Québec dans une famille irlandaise.

Dans ma jeunesse, période catholique d'avant la révolution tranquille, la tradition familiale voulait que la fête du 17 mars soit d'abord une fête religieuse et culturelle. La dimension politique, jamais absente, restait tout de même sous-jacente à la dimension religieuse. Comme une façon de relever au loin, en Amérique, le défi de l'impérialisme anglican dans le vieux pays.

À vingt ans, en pleine révolution tranquille, le 17 mars se passe pour moi à la taverne Le Chien d'Or des frères Noonan, rue du Fort, près de la place d'Armes. Bien sûr, la bière coule à flots au son d'un band de musique traditionnelle et de la parole de vieux poètes, comme Billy John McMahon. La taverne est bondée de revenants celtes, de druides à la dérive et d'étudiants en révolte avec jeans, cheveux longs et un « Québec libre », ou un « Vive le FLQ », inscrit quelque part sur des vestes à carreaux.

Le politique a pris la relève du religieux. On trinque à la victoire de l'IRA en Ulster et, comme dit le poème :

*Je suis un chien qui ronge l'os
En le rongeant je prend mon repos
Un tems viendra qui nest pas venu
Que je morderay qui maura mordu.*

On voulait alors, comme aujourd'hui, mordre le Parti libéral.

Le défilé d'aujourd'hui

En 2017, tout baigne dans le ronron consensuel d'une fête récupérée par la société de consommation où la dimension politique est complètement obli-térée. Je n'assiste plus au défilé. Je n'en peux plus de la camelote à Paddy, des

grands chapeaux moches en plastique vert, des lunettes géantes en forme de trèfle, des ballounes oranges et surtout de la bière verte...

Bien sûr, il y a encore de la danse traditionnelle et les cornemuses des pom-piers de Boston. Mais à part ça, la St-Pat's s'inscrit dans la longue liste des festivités consommatoires devenues insignifiantes, comme le Noël des centre commerciaux, l'Halloween des multinationales du bon-bon, le carnaval de l'industrie touristique, la Pâques des cocos lapins en chocolat, la fête des mamans et des papas, la Saint-Valentin, etc. Des fêtes soumises aux dic-tats du néo-libéralisme, ayant perdu leur sens premier et pour certaines d'entre el-les, le sens politique qu'elles avaient. Par exemple le carnaval, où le peuple pouvait autrefois critiquer ses élites et même, der-rière un masque, ses oppresseurs.

Se remémorer 900 ans de résistance

Irlandais et Québécois sont unis par le destin : les défilés de Québec et de Montréal devraient prendre une autre dimension par rapport à ceux qui se déroulent ailleurs en Amérique. Une journée festive inscrite dans le cadre d'une lutte plus vaste vers une libé-ration, comme pour le 8 mars ou le premier mai, deux fêtes que la société de consom-mation boude.

On a beaucoup appris des Irlandais, par exemple en danse et en musique tradition-nelle. Mais il nous en reste à apprendre sur la ténacité militante, l'opiniâtreté culturelle et le nationalisme anti-impérialiste.

Le sens premier de la fête de la Saint-Patrick devrait être de se remémorer 900 ans de résistance. Les Irlandais ont, sur une grande partie de leur territoire national, perdu leur langue. Et ça pourrait bien nous



arriver au Québec si on perdure dans notre mollesse. Les Irlandais ont peut-être perdu leur langue, mais ils ont gagné une répu-blique et se sont débarrassés d'une royauté rétrograde. Voilà une tâche qui nous reste à accomplir au Québec. Et il semble bien qu'avec son indépendance, cette républi-que, qui date de 1919, soit devenue le lieu d'une renaissance, celle de la langue gaéli-que irlandaise.

Les Plaines d'Abraham : une défaite canadienne

Le Québec est au Canada ce que l'Irlande est aux îles britanniques, un espace de résis-tance culturelle, politique et économique. Un espace de résistance qui, à moyen ou long terme, place les Québécois devant un choix existentiel : vivre ou disparaître.

Ces Irlandais qui ont résisté peuvent nous ouvrir les yeux sur un pan de plus en plus occulté de notre histoire, sur le fait que le Canada est né d'une défaite aux mains d'une armée impériale qui a envahi notre pays en 1759; que cette défaite, qui s'est déroulée sur les Plaines, fut celle des Canadiens, des Amérindiens et des Fran-çais. Ces Irlandais qui résistent pourraient nous guider vers une réécriture de notre histoire, celle d'un Canada qui fut d'abord celui des colons canadiens-français avant d'être usurpé par les Britanniques. Il y a un parallèle à établir entre l'histoire de l'Irlande et la nôtre, une référence li-bératrice face à un impérialisme qui ici perdure. Le défilé de la Saint-Patrick est devenu une distraction qui tend un voile sur ce parallèle.

Adieu le SRB, vive le tramway !

Par Marc Boutin, géographe

L'abandon du projet de service rapide par bus (SRB) peut s'avérer une bonne chose à condition qu'il soit remplacé par un projet de transport public mieux adapté à la géographie de l'aggloméra-tion de Québec. Des remises en question quant au tracé sont à l'ordre du jour, avant d'en arriver à un choix qui pour-rait recueillir une large adhésion auprès du public.

La question des axes de haute densité versus les axes autoroutiers

Le projet de SRB de l'équipe Labeau-me passait à Limoilou par le boulevard des Capucins et, dans le secteur Saint-Sacrement, par le prolongement (auto-rou-te 540) du boulevard Charest, deux axes situés en périphérie de zones den-sément peuplées. Ces segments du tracé pourraient être remplacés par des artè-res situées au centre des axes de haute densité résidentielle, comme la 3^e ave-nue et le boulevard René-Levesque.

Un tracé qui ne passe pas au centre des axes les plus denses, fera en sorte de maintenir sur ces axes un service de métrobus, ce qui s'avérera doublement couteux. Le tramway doit graduelle-

ment remplacer le service métrobus actuel et non s'ajouter à celui-ci.

Les axes autoroutiers sont monopo-lisés par l'automobile. Faire passer le tramway ou le SRB par un axe auto-routier fait de celui-ci une doublure du transport automobile plutôt qu'un sys-tème qui concurrence l'automobile.

La question de la longueur du tracé

Plus le tracé s'allonge, plus la fré-quence de desserte sera réduite ou plus le coût du matériel roulant augmentera pour maintenir une grande fréquence.

Sur un tracé qui s'allonge trop (si, par exemple, il dépasse 7 km du centre-vil-le, disons de la Place d'Youville), gra-duellement, au-delà de 7 km, le service devient une incitation à la dispersion et à l'étalement plutôt qu'au resserrement et à la densification.

La question de la Rive-Sud et du 5^e lien

Pas question de réaliser un 5^e lien entre la Rive-Sud et la Rive-Nord avant d'avoir amélioré les 3^e et 4^e liens déjà existants. La voie ferrée sur le pont de Québec (elle est sous-utilisée) devrait, par un train de banlieue, servir au trans-port passager entre le secteur ouest de Lévis (Charny/Saint-Rédempteur/Saint-

Nicolas) et Québec.

Pour le secteur est (de Beaumont à Saint-Romuald), on doit viser la gratuité sur les traversiers, tant pour les autos que pour les passagers, à moins qu'un

péage soit instauré sur les ponts, ce qui semble peu probable. Il faut cesser de pénaliser un des liens par rapport aux autres : gratuité pour tous ou péage égal pour tous.



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Le 1^{er} mai des origines à aujourd'hui

Grèves, tragédies et revendications

Par Geneviève Lévesque

Le 1^{er} mai, la Journée internationale des travailleurs et des travailleuses, a des origines ouvrières et syndicales. À l'époque, les journées de travail duraient douze heures, les salaires minimes, les pauses inexistantes, le congé hebdomadaire limité au dimanche. Les enfants exécutent des tâches subalternes dans les mêmes conditions difficiles que les adultes. Dès les débuts de l'industrialisation, au XIX^e siècle, les travailleurs s'organisent.

La journée de travail de huit heures

La Fédération américaine du travail décide en 1884 que la durée légale de la journée de travail sera de huit heures à partir de 1886, le 1^{er} mai exactement. Cette date est choisie parce qu'elle constitue le début de l'année financière de la plupart des entreprises américaines et qu'elle est aussi le jour de fin de contrat des ouvriers : le Moving Day où il faut déménager pour se trouver un nouvel emploi.

Le 1^{er} mai 1886, une grève générale est déclenchée. Le 3 mai, à Chicago, deux-cents policiers chargent les manifestants, faisant un mort et plusieurs blessés. Pendant la dispersion du rassemblement contre la brutalité policière qui a lieu le lendemain, la police charge encore une fois. Une bombe explose.

La répression qui s'ensuit est meurtrière. À la suite de ce massacre de Haymarket Square, quatre militants sont pendus, condamnés par un procès hautement idéologique qui vise tout le mouvement ouvrier.

Les premiers 1^{er} mai

En 1889, la II^e Internationale socialiste propose qu'une manifestation soit organisée à date fixe dans le but de faire adopter la journée de travail de huit heures. Cette manifestation aura lieu chaque 1^{er} mai en commémoration du massacre de Haymarket Square à Chicago.

En 1891, à Fourmies, ville industrielle du Nord de la France, un 1^{er} mai tourne au vinaigre. Le matin, les policiers font quatre arrestations parmi la foule festive. Les autorités demandent du renfort à l'armée. Pendant que les manifestants scandent «C'est les huit heures qu'il nous faut», les troupes tirent sur la foule, faisant neuf morts, dont plusieurs très jeunes, et de multiples blessés.

Des grèves et des gens

De nos jours, les grèves nous paraissent parfois abusives ou encore inutiles. L'impuissance ressentie devant les injustices patronales nous laisse sans voix. Nous questionnons aussi la validité des syndicats. Pourtant, un membre du Syndicat des em-

ploés et employées de soutien de l'Université Laval (SEUL) récemment en grève, François Rousseau, affirme : «La syndicalisation, très présente dans le domaine public, c'est la dernière barrière qui empêche la dégradation des conditions de travail, le dernier secteur qui empêche l'abus.»

François Théberge, membre du même syndicat, souligne l'importance de l'implication personnelle dans la construction syndicale. «Il fallait mettre la main à la pâte, se débrouiller», dit-il en parlant de la grève qui vient de se terminer. «C'était notre patente à nous à monter!» Il se dit d'ailleurs déçu de la mauvaise foi de l'employeur, soulignant que le syndicat a fait preuve de bonne foi et de transparence dès le début.

Le président du syndicat, Luc Brouillette, se dit très satisfait du résultat. L'Université Laval a finalement accepté les propositions du syndicat qui s'alignaient sur la position légale de Retraite Québec au sujet des coupures permises dans le régime de retraite.

Du côté humain, le bilan de la grève du SEUL se dessine aussi positivement. «Il y en a qui ont découvert qu'ils avaient plus de temps, pour passer avec leurs enfants par exemple. Faire des prises de conscience», explique Isabelle Poitras, conjointe et collègue de François Théberge, membre du SEUL.

Luc Brouillette pointe quant à lui la solida-



ILLUSTRATION JULES GRANDJOVAN, 1906

rité entre les membres qui s'est développée pendant la grève, autant que la confiance envers le syndicat, qui a fait ses preuves dans ce conflit. Les gens qui vivent des situations conflictuelles depuis longtemps se mettent à appeler au syndicat pour se faire entendre. «Ça va changer positivement la dynamique des choses», affirme-t-il.

Plus de solidarité, plus de confiance, plus de respect. Cette grève incite à un 1^{er} mai militant dans la plus pure tradition, ne serait-ce que pour mettre la main à la pâte, nous aussi, vers de meilleures conditions de travail pour tous les travailleurs et les travailleuses.

Le salaire minimum à 15\$ Comme un million de gens

Par Nathalie Côté

Depuis plus d'un an, la revendication de l'augmentation du salaire minimum à 15\$ de l'heure rallie travailleurs, syndicats et même les partis politiques qui l'envisagent avec plus ou moins d'empressement. Thème central du 1^{er} mai 2017, cette revendication continue d'être portée par les travailleuses et les travailleurs.

Rappelons que le premier ministre Philippe Couillard et ses acolytes Coiteux et Léिताo répondaient en août 2016, à ceux et celles qui revendiquent une augmentation du salaire minimum que «le salaire minimum (actuel) est suffisant».

L'étude de l'IRIS

L'augmentation du salaire minimum a ses adeptes du côté des chercheurs progressistes. Dans un rapport publié le 26 avril, l'Institut de recherche en informations socio-économiques (l'IRIS) démontre, avec chiffres et tableaux à l'appui, qu'en augmentant le salaire minimum à 15\$ dès maintenant, le gouvernement québécois économiserait un milliard de dollars par année en différents programmes de soutien aux personnes à faible revenu.

Il y a actuellement un million de travailleuses et de travailleurs qui gagnent moins de 15\$ de l'heure au Québec. En plus de sortir ces bas salariés de la pauvreté, une augmentation du salaire serait économique pour l'État québécois.

Une subvention aux entreprises

Selon l'IRIS : «Les mesures actuelles servant à palier un salaire minimum trop bas coûtent à la société plus de trois milliards par années». Pour les chercheurs, «ce montant constitue une subvention directe aux entreprises.» Sans jamais sortir les

travailleurs de la pauvreté!

Ainsi, l'augmentation du salaire minimum aurait un impact positif sur les finances publiques. On verrait une diminution du versement des crédits de la solidarité et des allocations familiales; ainsi qu'une réduction des soutiens aux revenus fournis par les deux paliers de gouvernement.

Cela augmenterait la contribution fiscale de bon nombre des travailleurs et aurait aussi un effet sur l'augmentation de la consommation et des taxes payées. En outre, selon l'IRIS, cela pourrait aussi constituer, pour les personnes à l'aide sociale, un incitatif plus fort à intégrer le marché de travail.

Les effets collatéraux

L'augmentation du salaire minimum aurait cependant des effets sur les entreprises qui sont soumises à la concurrence extérieure. «Moins de 8000 emplois, à bas salaires, soit 8% du total se retrouvent dans les secteurs primaire et manufacturier qui peuvent être exposés à la concurrence internationale», comme le souligne l'étude de l'IRIS.

La grande majorité des emplois de bas salariés se trouvant dans le secteur des services aux personnes, qui ne sont soumis à aucune compétition internationale, ce sont donc la majorité des travailleurs et des travailleuses qui profiteraient d'une augmentation du salaire minimum.

Un gouvernement ami de l'oligarchie?

Demander que le salaire minimum soit à 15\$/l'heure apparaît bien peu, quand on pense aux salaires démesurés et aux augmentations scandaleuses que se sont allouées les dirigeants de Bombardier ce printemps, alors que l'État québécois a soutenu l'entreprise en lui octroyant une subvention de 1,3 milliard en 2015, à même les fonds publics.



Un cœur généreux

Par Michaël Lachance

Au zénith. Une douche tiède de lumière printanière sur son crâne poussiéreux et clairsemé. Les jonquilles débordant de la sacoche, les tépales frôlent les vieux murs de la rue Couillard; ses fleurs s'épétalent au rythme des pas lourds et énergiques de Doc, pareils à ceux de Kim Jung-un sur le tarmac à Pyongyang. Frénétique comme la jeunesse révolutionnaire, c'est d'un mouvement décidé qu'il s'est pointé au café Éluard. Il ouvrit brusquement la porte d'entrée chétive, le courant d'air frais passait sous nos pieds inhabités.

Un tourbillon d'énergie, une bombe atomique. La pièce s'est transformée en film de série B, ceux par un après-midi de juin qu'on éteint en brulant les vieux cathodiques en mangeant des framboises, dans le champ.

Doc interpellait Marianne au comptoir du café Éluard:

– Tenez ma très chère, ces jonquilles sont pour vous, je vous aime !

Il prit ensuite place à ma table. Je le toisai comme un demeuré moitié pété. Il souriait béatement. Son euphorie m'inspira – avec raison – les plus grandes craintes. Marianne contemplait son bouquet dégarni, les tépales écrasés, les pétales oubliés en chemin faisant, il lui restait des tiges, qu'elle mit aussitôt dans un carafon en terre cuite qu'elle logea sur le côté gauche de la machine Saeco. Je réclamai deux allongés serrés jusqu'à déchirer le col du joint d'étanchéité de la machine à café. Doc me regardait toujours avec ce sourire niais, content.

– Crisse, Doc, c'est quoi le fuck?
– Ça y est!
– Mais encore...
– Ma radiation est levée!
– Noooooon??
– Ouuuuuuuuuuuuuu !!!
– Donc, que vas-tu faire?
– Je rencontre le collègue la semaine prochaine.
– Mais qu'arrivera-t-il à nos aventures Doc?

Le malade, il reprenait du collier. Imaginer Doc avec un stéthoscope m'effrayait. Marianne disposa nos cafés sur la table, un peu confuse et craintive elle-même. Elle ne regarda pas Doc, elle se tourna expressément vers moi pour me tendre le sucrier. Elle disparut ensuite dans les lointains du café.

– Nos aventures? On s'en tamponne esti! Je vais reprendre du service et donner un coup de barre à la pratique.

– Ah oui, tu as tout réfléchi déjà?
– Ouais, j'ai visionné l'excellent film de Tom Shadyac, Patch Adams. T'as vu?
– Non.
– Je veux appliquer cette technique par le rire aux patients. Je veux guérir la planète. Je veux faire sourire les minettes et soigner les cœurs durs.
– T'es otorhinolaryngologiste Doc!
– Ouep!
– En quoi le rire sauvera la vie des nez?
– Le nez vaquera sur les grandes allées à nouveau.

– Tu as lu Gogol ou écouté un film?
– Je suis amoureux!
– De Marianne?
– Non, de ma profession.
– Mais tu la détestais la semaine passée?
– Le passé est mort mon ami. Je vis le moment présent aujourd'hui.
– OK.

Doc ne pouvait pas regagner la pratique de la médecine aussi facilement. Il ne pouvait pas s'en tirer aussi simplement? Il ne pouvait pas me quitter?

– Tu pratiqueras à Québec Doc?
– Oh, non, pas du tout!
– Où?
– Arabie Saoudite!
– ??
– On m'a offert de reprendre là où Couillard a laissé.

– ??
– Je pars soigner des nez à La Mecque!
– Euh, soit.

Pris d'un vertige soudain, inopiné; je réclamai deux verres d'Arak.

– Alors, buvons à ta nouvelle vie Doc!
– Buvons mon ami!

Après dix shots d'Arak, Doc fut patraque. Il demanda Marianne en mariage douze fois. Il sonnait à peine quinze heures, Doc se trainait chez Éluard. Il déclama tout haut, pour nous tous, un poème.

*La nuit n'est jamais complète
Il y a toujours puisque je le dis
Puisque je l'affirme
Au bout du chagrin une fenêtre ouverte
Une fenêtre éclairée
Il y a toujours un rêve qui veille
Désir à combler faim à satisfaire
Un cœur généreux
Une main tendue une main ouverte
Des yeux attentifs
Une vie la vie à se partager.¹*



ILLUSTRATION PATRICIA BUFE

Marianne lui a gentiment demandé de quitter le café, notre trublion du quartier en profita pour lui dérober un baiser; une fièvre chaude l'enivrait un peu trop. Je pris l'initiative d'appeler un taxi. Je fis croire à Doc que nous allions fêter sa victoire sur les connards à la plage de Beauport. Il n'en fut rien. Je voulus qu'il dégrise à l'urgence, mais d'un geste vif, il a entrouvert

la portière-conducteur de la voiture du chauffeur de taxi, l'a rapidement fait asoir sur le trottoir pour repartir en trombe par-delà Beauport, le Fleuve et les amis. Il disparut dans les lointains. De nouvelles aventures débutaient, au bout de son chagrin une fenêtre ouverte.

1- Derniers Poèmes d'Amour, de Paul Éluard

Parce que je ne veux pas que *Droit de parole* ferme ses portes. Parce que je sais qu'il n'y a pas de démocratie sans presse libre et alternative.



Je _____
deviens ami.e de *Droit de parole* et accompagne cet envoi d'un chèque de 100\$.

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
Il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard**

★★★★★★★★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille!

La place dans le quartier

Le Bar à Limoilou depuis ...1985

Le Bal du Léopard
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, T 529.3829

biblioterre

Les AmiEs de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Jardiner en ville

Plus qu'un loisir, le jardinage est un choix écologique qui a des retombées bénéfiques sur la santé. Oser un potager santé garantit des légumes sans pesticides ni engrais chimiques, et pas seulement des carottes ou des tomates : plus d'une quarantaine de légumes peuvent être cultivés. Mais par où commencer ? Comment opter pour des pratiques qui réussissent ?

Grâce au *Potager santé*, vous apprendrez comment : planifier et réussir votre jardin bio ; cultiver de façon écologique vos légumes, à partir du semis jusqu'à la récolte ; utiliser un tableau complet sur la conservation des légumes ; protéger votre potager des ravageurs (insectes et autres) et des maladies ; conserver longtemps vos récoltes pour en profiter à longueur d'année.

Un ouvrage de référence qui s'adresse tout autant aux apprentis jardiniers qu'à ceux et celles qui veulent améliorer leurs pratiques, que ce soit en banlieue, à la campagne ou en ville.



LILI MICHAUD

*Mon potager santé**Cultivez vos légumes en pleine terre ou en pot*

Éditions Multimondes, 2017

388 pages

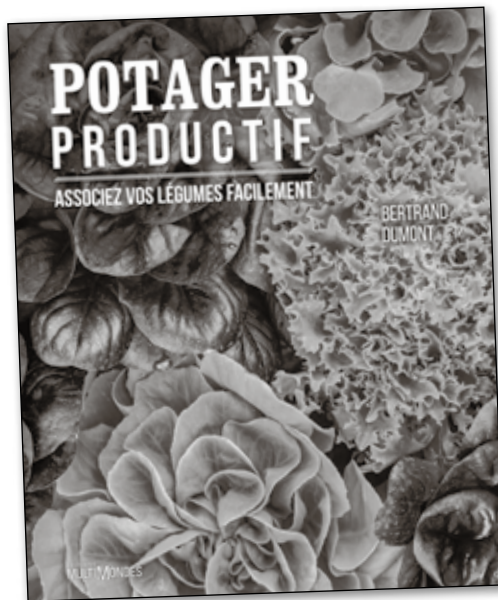
Un nouveau concept de potager

La culture en rotations et les associations sont les deux piliers d'un potager écologique. Généralement utilisés dans les grands jardins, ces principes permettent d'obtenir des récoltes de légumes plus sains et peuvent parfaitement s'appliquer aux tout petits espaces urbains.

Potager productif : associez vos légumes facilement explique comment planifier et entretenir un petit jardin. Il nous indique pourquoi il est important de recourir aux fines herbes et aux fleurs, comestibles ou non, comme plantes associées tout en soulignant les bénéfices de cette pratique.

Le rôle que chaque plante joue vis-à-vis de ses compagnes est décrit avec précision. L'auteur identifie aussi les insectes ravageurs qu'elle sait repousser et les insectes bénéfiques qu'elle peut attirer ! Ce guide présente également la marche à suivre afin de pratiquer des jumelages et des rotations pour les potagers en bac surélevé, à la verticale, en pleine terre ou en pot.

De plus, l'auteur introduit un tout nouveau concept de potager qu'il suggère aux jardiniers urbains avant-gardistes.



BERTRAND DUMONT

*Potager productif**Associez vos légumes facilement*

Éditions Multimondes, 2017

220 pages

Le balcon-ville du XXI^e siècle

Une bonne alimentation, ça se cultive ! Et ça peut se cultiver chez soi ! Pas besoin d'un grand espace pour faire pousser des fines herbes, des légumes et des petits fruits savoureux : un bout de balcon ou un coin de cour peuvent suffire.

Jardiner dans 1 m² fournit des trucs faciles à adopter pour pouvoir s'offrir des aliments frais en quantité surprenante. Il n'y a qu'à se procurer quelques pots, un carré de terre, un morceau de gouttière ou un vieux bac pour pouvoir faire pousser haricots, radis, tomates et carottes, ou encore, romarin, thym, ciboulette et origan.

Ce guide pratique donne des informations précieuses pour réussir tranquillement sa révolution verte. Il répondra à des questions aussi triviales qu'essentiels telles que : quand entreprendre la culture des plantes choisies ? Quels engrais employer ? Quelle quantité de compost utiliser ? Quoi semer si notre cour ou notre balcon est davantage au soleil qu'à l'ombre ? Comment protéger ses récoltes des écureuils et des chats de voisinage ?

Ce livre est un parfait compagnon antistress pour les citadins et les gourmets. Sortez pots, pelle et arrosoir, et cultivez ce que vous aimez. Le résultat sera épataant !



COLLECTIF D'AUTEURS

*Jardiner dans 1m²**Trucs et astuces pour cultiver dans un petit espace*

Éditions Multimondes, 2017

256 pages



Les bureaux d'Atout-Lire sur Saint-Vallier Ouest.

PHOTO FRÉDÉRIC CARRIER

Semaine de l'alphabétisation populaire

Du 3 au 7 avril dernier, Atout-Lire soulignait la seconde édition de la Semaine de l'alphabétisation populaire. Organisée par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), cette semaine était l'occasion de saluer le courage, la persévérance et surtout les réussites des adultes peu alphabétisés dans leur démarche d'alphabétisation.

En plus de développer leurs habiletés en lecture, en écriture et en calcul, cette démarche permet également aux participantEs de défendre leurs droits, d'améliorer leurs conditions de vie, de prendre la parole et ainsi contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

À Atout-Lire, la Semaine de l'alphabétisation populaire a été soulignée par un rallye de sensibilisation dans le quartier Saint-Sauveur, une distribution de soupe à l'alphabète sur la rue Saint-Vallier le mercredi ainsi que des activités d'écriture.

L'alphabétisation populaire, ça nous réussit !

« Ça a changé ma vie ! » D.

« Avant, j'avais peur du guichet automatique » L.

« On n'écrit plus au son ». F.

À ces adultes de tout âge qui sont en démarche d'alphabétisation, québécois d'origine ou immigrants, Atout-Lire leur dit un gros BRAVO !

Turbulences sociales prévues le 6 juin

Organisé par le Répac L'événement *Turbulences sociales* se tiendra le mardi 6 juin de 16h à 18h sur la rue Saint-Joseph (entre la rue Caron et Saint-Anselme) en plein cœur du centre-ville de Québec.

Montée de la pauvreté, politiques néolibérales et austérité, droits de manifester, racisme et sexisme, sont les sujets qui seront abordés lors de cette prise de parole des groupes membres du Répac. Une multitude d'activités éducatives seront animées par des groupes membres et alliés du RÉPAC. Un espace d'animation pour les enfants est prévu, ainsi qu'une soupe populaire et des rafraîchissements seront offerts gratuitement.



PHOTO D-MAX SAMSON

Printemps 2012

La Ville de Québec poursuivie

Par Lynda Forgues

Il y a cinq ans, c'était le printemps 2012, les manifestations étudiantes contre la hausse des frais de scolarité; c'est tout un mouvement qui allait se transformer en contestation de la manière de voir l'éducation et le monde.

La dure répression policière et étatique, par l'adoption de la restrictive loi 78, allait étendre la protestation au milieu citoyen. Des arrestations massives auront lieu à de multiples reprises à Québec en 2012, et jusqu'en 2015.

La Cour supérieure a récemment accepté trois autres recours collectifs, touchant quelque 400 personnes pour les manifestations des 23 et 28 mai, et celle du 5 juin 2012. Des manifestations s'étant terminées par des arrestations massives lors du printemps étudiant. Me Enrico Théberge nous explique la teneur de ces recours.

Lors de ces arrestations, des centaines de personnes ont reçu des contraventions en vertu de l'article 500.1 du C.S.R. Or, cet article de loi a été invalidé en novembre 2015 et la procureure de la Ville de Québec a donc dû laisser tomber les accusations contre les centaines de manifestants.

La plupart de ces personnes avaient contesté ces contraventions dès 2012, et attendaient l'occasion d'être convoquées pour protester contre leur détention et contre le fait qu'on avait brimé leur droit de s'exprimer librement. Elles n'ont jamais eu un procès dans un délai rai-

sonnable. Elles n'ont jamais eu non plus de nouvelles d'acquiescement.

Le but des recours collectifs est d'avoir un effet dissuasif sur les administrations municipales et les forces policières afin qu'elles renoncent à utiliser les arrestations massives pour s'attaquer au droit de manifester.

Ce recours collectif vise à faire payer la Ville de Québec un montant d'environ 15 000 \$ «à toutes les personnes qui ont subi une atteinte à leur droit à la liberté, à la sécurité, à la sûreté et à l'intégrité de leur personne en étant arrêtées et détenues» et «à toutes les personnes à qui a été nié le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté d'opinion et le droit à la réunion pacifique», tel qu'il est écrit dans l'avis légal.

L'article 19.2 en appel

Me Enrico Théberge a aussi plaidé en appel, au début d'avril, la non constitutionnalité de l'article 19.2 du Règlement sur la Paix et le bon ordre de la Ville de Québec. Cet article de loi restreint le droit de manifester librement dans les rues de la ville, car il oblige de fournir un itinéraire aux forces policières et leur donne tout loisir d'accepter ou refuser le droit de manifester. La juge Suzanne Gagné a pris la cause en délibéré. Une autre cause semblable portant sur l'itinéraire, sur le règlement P-6 à Montréal, a été portée en appel par Julien Villeneuve plus connu sous le pseudonyme Anarchopanda. Pour l'heure, on ne sait pas à Québec si la juge attendra le résultat de la cause de Montréal avant de trancher. C'est à suivre.

MARCHE

NOUS SOMMES PLUS FORTS QUE MONSANTO

Samedi 20 mai 11h devant l'Assemblée nationale

Le samedi 20 mai aura lieu la cinquième édition de la March against Monsanto rebaptisée «Nous sommes plus fortEs que Monsanto» par les groupes québécois. Ce titre fait allusion à la déclaration de l'ex-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Pierre Paradis, selon lequel «Monsanto et les autres de ce genre [...] sont encore plus puissants que le gouvernement du Québec».

Des marches sont organisées partout dans le monde pour souligner les risques pour la santé et l'environnement que posent les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les pesticides qui sont habituellement utilisés de pair avec eux.

En effet, qui dit OGM dit aussi pesticides, car la plupart des OGM sont des plantes manipulées pour résister aux pesticides. Au Québec, Vigilance OGM, les AmiEs de la Terre de Québec, et des groupes citoyens de Saint-Georges de Beauce et de Thedford Mines organisent quatre marches simultanées pour rappeler à la population et au gouvernement du Québec qu'en plus de ces impacts, il est temps d'agir pour l'étiquetage obligatoire des produits OGM et pour mieux soutenir les alternatives agroalimentaires viables.

À Québec, le comité agriculture et alimentation des AmiEs de la Terre de Québec invite la population à les rejoindre devant l'Assemblée nationale à 11h, le samedi 20 mai. Des prises de paroles suivies d'une marche festive et familiale sont prévues.

Plus de détails à venir sur atquebec.org

Visitez notre site Web

droitdeparole.org

Nouvelles, hebdomadaires, carnet mondain et plus encore...

VOUS AIMEZ LIRE DROIT DE PAROLE? VOUS POUVEZ LE TROUVER DANS LES LIEUX SUIVANTS

Limoilou

Alimentex
1185, 1^{er} avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Coopérative Méduse
541, Saint-Vallier Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
IGA Deschênes
255, chemin Ste-Foy
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Librairie Laliberté
2360, chemin Ste-Foy (Pyramide)



Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Devenez ami.E de Droit de parole	100 \$
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE	
Abonnement individuel	30 \$
Abonnement institutionnel	40 \$
Abonnement de soutien	50 \$
DEVEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5 \$
Adhésion de groupes et organismes	25 \$
Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :	
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 418-648-8043 info@droitdeparole.org droitdeparole.org	